



Annexe 1 : Contrat d'entretien annuel Système de climatisation

Contrat d'entretien - Année 2025

Hydro2Tech

Adresse : Ocana, 20117

SIRET : 814 331 070 00031

Client :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Objet du contrat

Entretien annuel avec désinfection d'un ou plusieurs systèmes de climatisation.

Références équipements :

• _____	• _____
• _____	• _____
• _____	• _____
• _____	• _____

Prestations incluses

- Visite annuelle de contrôle, nettoyage et désinfection
- Vérification de l'étanchéité
- Contrôle des branchements électriques et du bon fonctionnement en mode chaud ou froid
- Rapport d'intervention (pressions, température + mesure ΔT) avec recommandations éventuelles.

Tarifs

- **99 € TTC*** par unité standard
- **77 € TTC*** par unité à partir de 6 unités entretenues lors de l'intervention.
- Supplément possible en cas de salissures importantes / encombrement ou difficulté d'accès (appréciation sur place)

Frais de déplacement :

50 € par intervention sur le bassin ajaccien

Offerts à partir de 6 unités entretenues

Durée et conditions

Contrat valable 1 an à compter de la date de signature, renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation écrite.

Modalités de règlement

Paiement au comptant le jour de l'intervention ou virement.

Fait à _____, le ___ / ___ / 2025

Signature du client

Hydro2tech
20117 Ocana



Durée et résiliation:

Équipement neuf : contrat de 3 ans (deux ans constructeur + un an extension), puis reconduction tacite annuelle.

Équipement hors garantie : contrat d'un an reconductible tacitement résiliable à l'échéance annuelle.

Résiliation possible à chaque échéance annuelle, sur préavis de 30 jours (LRAR).

Droit de rétractation:

Le droit de rétractation de 14 jours (art. L221-28 12° C. consommation) ne s'applique pas aux prestations d'entretien planifiées.

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion du contrat et ne seront pas partagées.